

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le règlement RCA17-08-3 décrétant un emprunt de 4 950 000\$ pour la réalisation du programme de protection des bâtiments publics, adopté par le Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à la séance ordinaire du 10 janvier 2017, a été approuvé par le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 13 mars 2017.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au Bureau du Citoyen de Saint-Laurent à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, le 22 mars 2017

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that by-law RCA17-08-3 enacting a loan of 4 950 000 \$ for the public buildings protection program, adopted by the Borough Council of Saint-Laurent at its general meeting of January 10, 2017, has been approved by the *Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*, on March 13, 2017.

Notice is also given that this by-law is filed at the Citizen's Office of Saint-Laurent at the disposal and for the information of all interested persons

Montréal, March 22, 2017

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council